

# RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

*Commissaires aux Comptes*

## Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

## ASSOCIATION ESPACE CAMAIEUX CENTRE SOCIAL SAINT XANDRE

43 rue de la République

17138 ST XANDRE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

ASSOCIATION ESPACE CAMAIEUX - CENTRE SOCIAL SAINT XANDRE  
SIEGE SOCIAL : 43 rue de la République - 17138 ST XANDRE

---

À l'Assemblée Générale de l'association ESPACE CAMAIEUX,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ESPACE CAMAIEUX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 29 mars 2024.

**RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes



**Marc CLAVERIE**



## BILAN

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF		Du 01/01/2023 au 31/12/2023			31/12/2022	
		Montant brut	Amort. Prov.	Montant net	Total	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	15 706,18	15 383,69	322,49	2 056,02
		Droit au bail				
		Autres				
		Immobilisations Incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL	15 706,18	15 383,69	322,49	2 056,02	
	Immobilisations Corporelles	Terrains				
		Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui						
Installation technique matériel et outillage		23 833,65	18 773,40	5 060,25	2 189,44	
Autres		110 976,56	79 039,48	31 937,08	15 550,08	
Immobilisations Corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations grevées de droits						
TOTAL	134 810,21	97 812,88	36 997,33	17 739,52		
Immobilisations Financières	Participations	706,86		706,86	693,09	
	Créances rattachées à des Participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	21 322,88		21 322,88	21 111,76	
	Autres			0,00	0,00	
TOTAL	22 029,74	0,00	22 029,74	21 804,85		
<b>Total I</b>		<b>172 546,13</b>	<b>113 196,57</b>	<b>59 349,56</b>	<b>41 600,39</b>	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et Encours	Matières premières & Autres appro.				
		En cours de production				
		Produits Intermédiaires				
		Marchandises				
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Fournisseurs	Avances et acomptes versés/commandes			0,00	0
		Total	0,00	0,00	0,00	0,00
	CREANCES	Créances usagers et comptes rattachés	22 219,38		22 219,38	17 746,41
		Autres	70 125,50		70 125,50	64 718,10
		Total	92 344,88	0,00	92 344,88	82 464,51
DIVERS	Valeurs mobilières de placement	196,18		196,18	196,18	
	Disponibilités	316 953,45		316 953,45	295 824,97	
	Charges Constatées d'Avance	2 821,32		2 821,32	8 333,89	
<b>TOTAL II</b>		<b>412 315,83</b>	<b>0,00</b>	<b>412 315,83</b>	<b>386 819,55</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices - TOTAL III						
Primes de remboursements d'Emprunts - TOTAL IV						
Ecart de conversion Actif - TOTAL V						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>		<b>584 861,96</b>	<b>113 196,57</b>	<b>471 665,39</b>	<b>428 419,94</b>	



## BILAN

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF		Montant net	31/12/2022	
			Total	
FONDS ASSOCIATIFS	FONDS PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise		
		Ecart de réévaluation		
		Réserves	174 412,07	174 412,07
		Réserve de trésorerie	73 506,79	73 506,79
		Projet associatif	100 905,28	100 905,28
		Report à nouveau	13 898,20	13 898,20
		Résultat de l'exercice	655,38	-1 266,62
	Résultat de l'exercice N-1 non affecté	-1 266,62	-1 266,62	
	Total	187 699,03	187 043,65	
	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissements		80 857,37	83 807,50	
Provisions règlementées				
Droit des propriétaires				
TOTAL	80 857,37	83 807,50		
<b>Total I</b>		<b>268 556,40</b>	<b>270 851,15</b>	
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques	17 834,56	1 004,56	
	Provisions pour charges	17 174,20	11 301,17	
	Fonds dédiés			
<b>TOTAL II</b>		<b>35 008,76</b>	<b>12 305,73</b>	
DETTES	Emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès d'ets de crédits	2 475,23	5 748,28	
	Emprunts et dettes financeurs divers			
	Avances et acomptes reçus sur commandes			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 652,01	4 768,42	
	Dettes fiscales et sociales	75 722,07	67 628,35	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	26 871,92	25 150,01	
Produits Constatés d'Avances	44 379,00	41 968,00		
<b>TOTAL III</b>		<b>168 100,23</b>	<b>145 263,06</b>	
Ecart de conversion passif - TOTAL IV				
<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)</b>		<b>471 665,39</b>	<b>428 419,94</b>	



## Compte de résultat Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31/12/2022
	Montant	Total	Total
<b>Charges d'exploitation</b>			
Achats de marchandises et matières premières			
Variation de stock			
Autres achats et charges extérieures	187 191,55		158 258,37
Impôts taxes et versements assimilés	25 329,32		23 548,89
Salaires et traitements	564 418,44		489 037,59
Charges sociales	155 372,83		142 482,78
Dotations aux amortissements et provisions		36 221,54	16639,69
/Immobilisations : Dotation aux amortissements	13 518,51		10 933,01
/Immobilisations : Dotation aux provisions			
/Actif circulant : Dotation aux provisions			
Risques & charges : Dotation aux provisions	22 703,03		5 706,68
Subventions accordées par l'association			
Autres charges	1 227,56		1 558,77
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>969 761,24</b>	<b>831 526,09</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
<b>Charges Financières</b>			
Dotations aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	40,39		71,31
Charges nettes / cession valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>		<b>40,39</b>	<b>71,31</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			
Sur opérations de gestion	1312,53		5 161,35
Sur opérations de capital			
Dotations aux provisions réglementées			
Dotations aux amortissements exceptionnels			
Dotations aux provisions réglementées stocks			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>1312,53</b>	<b>5 161,35</b>
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Participation des salariés au résultat			
Impôts sur les sociétés			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>971 114,16</b>	<b>836 758,75</b>
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE		655,38	0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>971 769,54</b>	<b>836 758,75</b>
Charges contributions volontaires		137 090,13	

## Compte de résultat

### Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS	Du 01/01/2023 au 31/12/2023		31/12/2022
	Montant	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>			
Ventes de marchandises Production vendue	431 130,22		383 559,00
<b>Sous-total A</b>		<b>431 130,22</b>	<b>383 559,00</b>
Production Stockée Production Immobilisée Subvention d'exploitation Reprise sur provisions transfert de charges Collectes Cotisations Autres produits	482 992,66 10 637,99 1 329,00 8 150,00 20 754,00		401 934,15 22 444,67 2 869,00 8 386,34 4 232,16
<b>Sous-total B</b>		<b>523 863,65</b>	<b>439 866,32</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>954 993,87</b>	<b>823 425,32</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
<b>Produits Financiers</b>			
De participation D'autres valeurs mobilières de placement et créances Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions Transfert de charges Produits nets/cession valeurs mobilières de placement	2 315,77		1 155,67
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>2 315,77</b>	<b>1 155,67</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions Transfert de charges	11 509,77 2 950,13		7 770,51 3 140,63
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>14 459,90</b>	<b>10 911,14</b>
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>971 769,54</b>	<b>835 492,13</b>
SOLDE DEBITEUR = PERTE		0	1266,62
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>971 769,54</b>	<b>836 758,75</b>
Produits contributions volontaires		<b>137 090,13</b>	

## Table des matières

### Préambule : présentation de l'association

### 1 Faits majeurs de l'exercice

- 1.1 Evènements principaux de l'exercice
- 1.2 Principes, règles et méthodes comptables
- 1.3 Evènements Post clôture

### 2 Informations relatives au bilan

#### 2.1 Actif

- 2.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles – Mouvements principaux
  - 2.1.2 Immobilisations financières
  - 2.1.3 Créances
  - 2.1.4 Divers

#### 2.2 Passif

- 2.2.1 Fonds propres
- 2.2.2 Subventions d'investissements
- 2.2.3 Provisions et fonds dédiés
- 2.2.4 Dettes



## Préambule : présentation de l'association

### Objet social

L'association Espace Camaïeux vise à accueillir des personnes, les familles, les groupes et a pour but, dans le cadre de son Projet Social, agréé par les instances compétentes de :

- √ Assurer un rôle effectif dans l'**animation** et le **Développement Social Local** du territoire dans le cadre du projet associatif. Il participe à la prévention des risques d'exclusion.
- √ Contribuer au développement du **pouvoir d'agir des habitants**.
- √ Constituer un espace d'**accueil, d'écoute et d'expression**.
- √ Susciter et assurer la **participation** effective des habitants du territoire, des personnes ou des groupes.
- √ Développer, mettre en œuvre et promouvoir, avec le concours d'un personnel qualifié et des bénévoles, des actions et des projets à **caractère social, éducatif, culturel et sportif**, ouverts à **toutes les catégories d'âges, et sans discrimination** de principe.
- √ Favoriser un accès des hommes et des femmes, ainsi que l'**accès aux jeunes aux instances dirigeantes**.

Ainsi les dispositions statutaires garantissent la liberté de conscience, le respect de non-discrimination, un fonctionnement démocratique, la transparence dans la gestion.

### Nature et périmètre des activités

Le champ d'intervention du Centre Social s'articule autour des secteurs suivants :

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse
- Famille
- Activités adultes : insertion sociale, accompagnement à la fonction parentale, actions en direction des séniors, ateliers de loisirs.



## Description des moyens mis en œuvre

Dans le cadre de son objet social, le Centre Social a mis en place des moyens pour atteindre ses objectifs :

- L'établissement d'un projet social agréé par la CAF sur la période 2022-2025 dont la finalité est formulée ainsi : **L'espace Camaïeux est une association d'Education Populaire qui vise à harmoniser le vivre ensemble...**
- L'existence d'un règlement intérieur général à l'association ;
- L'implication des salariés : 22.54 ETP au 31/12/2023, dont 16.74 ETP en CDI, 2.31 ETP en PEC et 2 ETP en contrat d'apprentissage et 1.49 ETP en CDD de remplacement.
- La mise en place de moyens de recrutement : une commission employeur est chargée des entretiens annuels et des recrutements dans l'association ;
- Les activités proposées : la **Maison de l'Enfance** accueille des enfants de 3 à 11 ans, en périscolaire (matin et soirs autour de l'école et les mercredis) et en extrascolaire (vacances scolaires), et propose des loisirs éducatifs dans le cadre d'un projet pédagogique. Il en est de même pour les adolescents accueillis dans le même cadre réglementaire des Accueils Collectif de Mineurs (habilitation SDJES). Les **actions jeunesse** sont aussi du domaine de la prévention et de l'accompagnement de projets de jeunes. Les **actions d'accompagnement à la parentalité** s'organisent autour d'atelier d'éveil Enfant (moins de 6 ans + parents), de sorties et séjours **intergénérationnels**. Pour les **adultes** différents ateliers de loisirs sont dispensés par des bénévoles (tricot, pastel, patchwork, lecture, émaux...) et diverses actions collectives sont des leviers à l'**insertion sociale** (apprentissage du français, ateliers cuisine, sorties, discussions et débats thématiques...)
- L'organisation de sorties à l'extérieur lorsque les conditions sanitaires le permettent.
- Le recours à des intervenants extérieurs.
- La sollicitation de subventions finalisées pour mener à bien des projets répondant à l'objet social.
- Les échanges réguliers avec les partenaires institutionnels, financeurs des actions.



Total du bilan : 471 665.39 Euros

Résultat : 655.38 Euros

## 1 Faits majeurs de l'exercice

### 1.1 Evènements principaux de l'exercice :

#### Faits marquants :

L'année 2023 a été marquée par le développement d'actions :

- L'ouverture d'un deuxième lieu d'accueil Enfance : « La Vallée des Enfants »
- La création d'un Lieu d'Accueil Enfants-parents.

Des investissements ont été réalisés, notamment pour l'équipement d'un nouveau local à Puilboreau « LAtelier ». Le montant des charges de contributions volontaires 2023 est d'un montant de 137 090.13 €.

Un avenant à la Convention Collective ALISFA a été connu en Avril 2023 avec une mise en application au 1/01/2024. Un travail conséquent a été réalisé par la commission Employeur et le Conseil d'Administration pour s'approprier les textes et préparer les équipes aux changements.

### 1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

### 1.3 Evènements Post clôture

#### Evénements post-clôture :

Aucun évènement n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'approbation des comptes.



## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 ACTIF

#### 2.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Actif immobilisé : les mouvements de l'exercice sont les suivants

##### Immobilisations corporelles (valeurs brutes) :

Immobilisations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels	15 706.18	0	0	15 706,18
Matériel d'activités	19 448.69	4 384.96	0	23 833.65
Agencement – Aménagement	0	12 626.00	0	12 626.00
Matériel de transport	37 657,50	0	0	37 657,50
Matériel Bureau et informatique	24 088.52	109.99	0	24 198.51
Mobilier	14 844.57	13 701.87	0	28 546.44
Autres immobiliers corporelles	7 728,14	219.97	0	7 948.11
<b>Total :</b>	<b>119 473.60</b>	<b>31 042.79</b>	<b>0</b>	<b>150 516.39</b>

##### Amortissements :

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Logiciels	13 650.16	1 733.53	0	15 383.69
Matériel d'activités	17 259.25	1 514.15	0	18 773.40
Agencement - Aménagement	0.00	1 179.58	0	1 179.58
Matériel de transport	28 845.17	3 500,00	0	32 345.17
Matériel Bureau et informatique	21 012.54	2 716.50	0	23 729.04
Mobilier	11 283.43	2 813.71	0	14 097.14
Autres immobiliers corporelles	7 627.51	61.04	0	7 688.55
<b>Total :</b>	<b>99 678.06</b>	<b>13 518.51</b>	<b>0</b>	<b>113 196.57</b>

#### 2.1.2 Immobilisations financières

- Participations : 706.86 € : parts sociales au Crédit Agricole.
- Fonds de solidarité Fédération des Centre Sociaux de la Charente Maritime : 21 322.88 €
- Cautions : 0



**2.1.3 Créances**

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Produits à recevoir	70 125.50	70 125.50	
Comptes clients	22 219.38	22 219.38	
Subvention d'investissement à recevoir			
<b>Total</b>	<b>92 344.88</b>	<b>92 344.88</b>	

**Détail des produits et subventions à recevoir :**

- CNAF Animation globale 16 522.13
- CNAF Accueil temporaire 39 611.25
- CNAF Animation coll. Famille 8 077.80
- CNAF LAEP 2 914.32
- ESNANDES CCAS 3 000,00

---

**70 125.50 €**

**Détail des comptes clients :**

- Chèque vacances/CESU 2 109.00
  - Client NOE (familles) 20 110.38
- Total 22 219.38 €**

**2.1.4 Divers**

**Charges constatées d'avance :**

- BNP Paribas 1er trimestre 2024 2 806.32 €
- SAINT-XANDRE Loc salle 2024 15.00 €



## 2.2 PASSIF

### 2.2.1 Fonds propres

Réserves	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Réserve Trésorerie	73 506.79	0	0	73 506,79
Projet Associatif	100 905.28	0	0	100 905,28
Report à nouveau	13 898,20	0	0	13 898,20
<b>Total :</b>	<b>188 310.27</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>188 310.27</b>

**Résultat de l'exercice : 655.38 €**

### 2.2.2 Subventions d'investissements

- Subvention équipement Commune : 3 140,45 €
- Subvention équipement CAF : 57 022,02 €
- Subvention équipement CDA : 12 500,00 €
- Subvention équipement DDJS : 861,34 €
- Subvention équipement DIVERS : 21 880,47 €

### 2.2.3 Provisions et fonds dédiés

#### Provisions :

Provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Départ retraite	11 301.17	5 873.03	0	17 174.20
Pour risques	1 004.56	16 830.00	0	17 834.56
<b>Total :</b>	<b>12 305.73</b>	<b>22 703.03</b>	<b>0</b>	<b>35 008.76</b>

#### Provision retraite :

Elle est calculée conformément à la convention SNAECSO soit : 1/60ème de la rémunération annuelle brute chargée par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans. Calculé sur la valeur du point au moment du départ.

Le montant total des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite a été calculé au 31/12/2023 à 17 174.20 euros.

**Fonds dédiés :** Il n'y a pas de fonds dédiés au 31/12/2023.



2.2.4 **Dettes**

**Etat des dettes :**

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Emprunt BFCC	2 475.23	2 475.23	
Fournisseurs	18 652.01	18 652.01	
Sociales	75 722.07	75 722.07	
Autres dettes	26 871.92	26 871.92	
Produits constatés d'avance	44 379.00	44 379.00	
<b>Total</b>	<b>168 100.23</b>	<b>168 100.23</b>	

**Fournisseurs :**

● API restauration	7 536.24
● Axolis	57.84
● Bernard	592.73
● Boulangerie	47.40
● Calipage	571.43
● Céméa	1 159.20
● Contact	159.74
● CS Dompierre/Tasdons	677.00
● Divers	3 698.94
● Ferme Candé	163.35
● Geiq Animation	562.70
● Hyper U	76.25
● Lacoste	117.05
● Ogéo	150.80
● Pasquier/Paufichet	33.54
● Journal Officiel	100,00
● Groupe Excel	3 050,00
● Acompte Fournisseurs	- 102.20
	<hr/>
	<b>18 652.01 €</b>

**Sociales :**

Urssaf	17 068.45
Humanis	2 125.42
Prévoyance	1 265.30
Mutuelle	3 005.35
Taxe /salaires	3 445.57
Uniformation	5 297.20
Congés payés/Avance/Autres	42 906.33
Prélèvement à la source	608.45
	<hr/>
	<b>75 722.07 €</b>

**Autres dettes**

Conseil d'établissement	8 619.83
Autofinancement	16 250.32
REAAP	860,00
ASP	546,77
EDF	595,00
	<hr/>
	<b>26 871.92 €</b>

**Produits constatés d'avance :**

Cotisations/Ateliers 2024	8 415,00
Autres	8 400,00
ASP Apprentissage	500,00
Région (Québec+zic)	1 000,00
CAF / CNAF	26 064,00

**44 379.00 €**

